

3^{ème} étape

A faire compléter par l'association

 **Rendre le formulaire complété à la famille pour retour au C.C.A.S.**

NOM DE L'ASSOCIATION limonoise :

Adresse du siège.....

N° de Téléphone

Courriel

Je soussigné(e)..... chargé(e) de l'adhésion à l'association, certifie que l'enfant désigné ci-dessus est inscrit pour la saison 2024/2025.

Date, signature et cachet de l'association :

4^{ième} étape

A compléter par le C.C.A.S.

Formulaire reçu au C.C.A.S., le

Mandat administratif édité le ; envoyé en trésorerie le



Pour une rentrée sportive & culturelle, optez pour le Pass !

Le sport, la culture, les loisirs sont à la source de l'épanouissement personnel, du bien-être, de la qualité de vie... et ils favorisent le lien social.

Limonest, dont chacun connaît l'engagement au service de la solidarité locale, a donc lancé il y a quelques années, le **dispositif Pass Sport & Culture dans le but de favoriser l'accès des jeunes aux pratiques associatives culturelles et sportives.**

Pour cette nouvelle saison, la commune continue d'encourager les jeunes aux pratiques associatives culturelles et sportives **en renouvelant l'aide financière accordée dans le cadre du dispositif Pass Sport & Culture.**



Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

Services Affaires Sociales & Solidarités/C.C.A.S.
ccas.limonest.fr – 04.72.52.57.32

Pour en bénéficier, il faut :

- Habiter Limonest
- Être âgé de 0 à 18 ans
- Vouloir pratiquer une activité culturelle ou sportive sur Limonest
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 € :
 - Quotient Familial CAF compris entre 0 € et 500 € : 130 €
 - Quotient Familial CAF compris entre 500 € et 800 € : 110 €

Si toutes ces conditions sont remplies, il faut :

➢ **Obtenir le formulaire** sur limonest.fr ou en mairie.

1. **Compléter la partie réservée à la famille** puis déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S., à côté de celle de la mairie, (1^{ère} étape) avec un justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'enfant ainsi qu'une attestation de quotient familial.
2. **Le C.C.A.S. va vérifier votre éligibilité** et vous précisera le montant accordé (2^e étape). Votre formulaire sera ensuite disponible à l'accueil de la mairie la semaine suivante.
3. **L'association devra compléter la partie du formulaire qui lui est réservée au moment de l'inscription de l'enfant à l'activité (3^{ème} étape) et vous restituer le formulaire.**
4. **Déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S. avant le 30 septembre 2024**, afin que le service puisse verser l'aide financière à l'association (4^{ème} étape).

Sans cela, l'association sera en droit de vous demander le solde manquant.

DEMANDE DE PASS SPORTIF & CULTUREL

4 étapes

1^{ère} étape A compléter par la famille

✓ LE REPRESENTANT LEGAL :

NOM PRENOM
Situation familiale Nombre d'enfants à charge
Adresse
N° de Téléphone

N° d'Allocataire CAF :

Autorisation de vérification du QF sur CAFPRO :

✓ L'ENFANT :

NOM PRENOM
Date de naissance Sexe F M

Date et signature du représentant légal :

2^{ème} étape A faire compléter par le C.C.A.S

Le C.C.A.S. certifie l'éligibilité de la famille au Pass Sport & Culture.

Le C.C.A.S. s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire au C.C.A.S., euros par mandat administratif à l'association.

Date, signature de l'agent et cachet du C.C.A.S. :